

PRESS BOOK

Journée des associations 2015



Presse écrite

SAINT-DENIS

350 associations attendues à la Nordev

A l'invitation de l'ordre des experts comptables et de la compagnie régionale des commissaires aux comptes, plus de 350 dirigeants d'associations seront rassemblés aujourd'hui à la Nordev.



L'année dernière la première Journée des associations qui a rassemblé près de 300 dirigeants à la Nordev.

Au plan national, le tissu associatif pèse un peu plus de 5% du PIB (produit intérieur brut). A La Réunion, avec 18 000 emplois et 180 000 bénévoles, les associations représentent quasiment 25% des entreprises locales. Les plus importantes génèrent des résultats financiers colossaux. D'où la nécessité de

bien former les dirigeants, bénévoles ou salariés.

« Contrairement aux idées reçues, gérer une association n'est pas aussi simple que ça. On se rend compte tous les jours dans les cabinets d'experts comptables ou de commissaires aux comptes. Aujourd'hui, une association se gère comme une

entreprise. D'où la nécessité pour les dirigeants de bien se former », indique Sophie Desmot, secrétaire générale de l'ordre des experts comptables.

Partant de ce constat, l'ordre a initié l'année dernière la première Journée des associations qui a rassemblé près de 300 dirigeants à la Nordev.

table ronde en présence des experts comptables et des commissaires aux comptes », précise Sophie Desmot.

Dans les deux cas, il sera avant tout question de « comprendre et découvrir » de nouvelles opportunités de financement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. « On va clairement mettre l'accent sur les ressources des associations. Nombre d'associations fonctionnent en grande partie avec des subventions publiques. Subventions qui ont tendance à diminuer ces derniers temps. L'idée est de proposer aux dirigeants d'associations des réflexes, de nouvelles façons de trouver des ressources financières ».

Le rendez-vous est fixé à 14 heures à la Nordev (parc des expositions de la ville de Saint-Denis). 375 dirigeants d'associations ont d'ores et déjà confirmé leur présence. Soit une cinquantaine de plus que l'année dernière.

M.Z



375 dirigeants d'associations ont d'ores et déjà confirmé leur présence à la Nordev.

Trouver de nouvelles ressources financières

« L'ordre organise souvent des conférences à l'adresse des chefs d'entreprise mais on a été agréablement surpris par l'implication des dirigeants d'associations. On voyait, on sentait, qu'ils avaient tous soif d'apprendre ». Cette deuxième Journée des associations se déroulera en deux temps. « On commencera par un atelier puis une

Quid de la chambre des associations ?

C'est l'ancien conseiller régional Emmanuel Lemagnen qui avait soufflé en premier l'idée de créer une chambre des associations. Sur le modèle des trois chambres consulaires qui existent sur le territoire français (commerce, agriculture et artisanat). Un comité de pilotage a même fonctionné entre 2000 et 2004. Depuis, plus rien !

« On avait commencé un travail formidable. On avait réussi à fédérer près de 400 associations sur les 13 000 recensées dans l'île. Le projet était bien entamé avant de tomber malheureusement dans l'oubli », raconte Emmanuel Lemagnen sur le ton de la déception.

« En 2004, suite à mon élection comme conseiller régional, j'ai choisi de démissionner de mon poste de président du comité de pilotage. Je n'aurais pas dû, car mes deux successeurs n'ont pas persévéré

dans l'action. C'est mon grand regret », ajoute l'ancien élu.

N'empêche qu'il continue à croire en son projet. « Le tissu associatif est régi par la loi 1901. On y trouve tout et n'importe quoi. D'un côté des associations qui fonctionnent avec des adhérents et des bénévoles, de l'autre des structures monstrueuses réalisant plusieurs milliers d'euros de chiffre d'affaires. 115 ans après la promulgation de la loi de 1901, il est nécessaire, à mon avis, de redéfinir ce qu'est une association. C'était l'objet premier de cette chambre ».

« On est allé trop loin dans notre démarche tant au plan local que national. Avec les banques notamment pour l'installation d'un guichet dédié aux associations. Je suis donc persuadé que cette idée va ressortir un jour », soutient-il.



Emmanuel Lemagnen : « Il est nécessaire de redéfinir ce qu'est une association. »

Le Journal

de l'île de la Réunion

"Si une association a un projet et de la volonté, elle trouvera de l'argent!"

La 2^e journée des associations s'est déroulée hier au Parc des Expos de la Nordev.

Cette manifestation organisée par la compagnie régionale des commissaires aux comptes et l'Ordre des experts-comptables à l'intention des dirigeants d'associations. "L'idée, c'est de les inviter et de les informer sur le volet réglementaire", explique Bernard Fontaine, président de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes tout en faisant remarquer que "les associations se professionnalisent de plus en plus". Elles se heurtent toutefois à une crise du bénévolat. À titre d'exemple, le secteur sportif trouve facilement

des "petites mains" ; dans le même temps, le monde de l'insertion peine à en recruter...

**18 000 EMPLOIS ET
130 000 BÉNÉVOLES**

Le secteur associatif à la Réunion, ce sont 25 % des entreprises, 18 000 emplois et 130 000 bénévoles.

Des chiffres qui montrent bien le poids de cette économie sociale et solidaire.

Cependant, beaucoup d'associations galèrent pour trouver de l'argent.

Dirigeant d'Emmaus, Bernard Grondin doit faire sans subvention publique. Les seules aides perçues sont

pour l'emploi des CAE-CUI. Il remercie donc chaleureusement la population qui soutient Emmaus depuis 20 ans en faisant des dons divers.

La thématique des ressources retenue pour cette 2^e journée a été particulièrement appréciée.

En préambule, un intervenant extérieur, Philippe Guay, commissaire aux comptes, président du groupe de travail associations de la CNCC (Compagnie nationale des commissaires aux comptes) a effectué un tour d'horizon des évolutions législatives et réglementaires. Puis, une conférence a abordé les leviers nécessaires pour développer et diversifier sa politique de ressources, en passant par les outils tels que

la générosité traditionnelle (dons, mécénat, bénévolat), les modes de financement alternatifs (les fameux crowdfunding ou encore les modes de financement high tech (titres associatif, fonds de dotations).

"Avoir de l'argent pour les associations n'est pas facile. Pour les fonds de dotations, l'argent ne va pas arriver tout seul. Les associations doivent se prendre par la main car la baisse des subventions est une réalité. Mais il faut avoir un projet, une âme, de l'action et se donner les moyens. Si une association a un projet et de la volonté, elle trouvera de l'argent", assure Philippe Guay qui croit beaucoup aux partenariats entreprises-associations. Comme les entreprises, les associations sont donc appelées à se remettre en question...

Juliane Ponin-Ballon



Philippe Guay : "Les associations doivent se prendre par la main car la baisse des subventions est une réalité".

L'Ordre des Experts Comptables et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de La Réunion invitent pour la 2ème année consécutive à leur grande manifestation en direction du secteur de l'Economie Sociale & Solidaire, baptisée « Journée des Associations » qui se tiendra le jeudi 27 août 2015 à la NORDEV de 14h à 18h.

Forts du succès de la première édition 2014, cette journée a pour objectif d'informer les dirigeants d'associations sur les toutes nouvelles dispositions réglementaires et législatives et de leur offrir des perspectives en matière de développement de la politique des ressources sous toutes ses formes (subventions, dons, legs, collecte, fond de dotations, bénévolat,.....).

Cette manifestation sera donc centrée sur un atelier et une table ronde :

À 14 heures aura lieu un atelier intitulé Evolution de l'actualité législative et réglementaire : Etat des lieux - Accès aux subventions – Loi de Simplification pour les associations - Décret d'application de la Loi ESS sur les fusions, scissions et apports partiels d'actif dans les associations et fondations.

Il sera suivi à 18 heures d'une Table Ronde : Boostez votre politique de ressources. Enfin, la journée se clôturera à 18 heures par un cocktail.

L'invitation gratuite est ouverte exclusivement aux dirigeants d'associations bénévoles (membres du Conseil d'Administration), aux dirigeants d'associations salariés (DG, SG, DAF, RAF), aux experts-comptables et commissaires aux comptes, aux membres des organisations professionnelles et collectivités territoriales concernés

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale de La Réunion indique que l'inscription est obligatoire et le nombre de places limité. Les personnes intéressées sont invitées à vous inscrire en ligne dès à présent sur www.profession-comptable.re

Radio

RTL

JESSY, INDRANIE

RTL RÉUNION SOIR

DU LUNDI AU VENDREDI
18H-19H

réunion 

réunion  en direct



Partagez :

  

TV

Tous les jours à 19h00

Le JT SOIR





Cliquez sur ce lien :

<http://www.linfo.re/la-reunion/societe/675849-l-association-une-entreprise-pas-comme-les-autres>

Web

Journée des associations à la Réunion le 27 août

[les derniers articles](#) | [imprimer](#) | [envoyer a un ami](#)



L'Ordre des Experts Comptables et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de La Réunion vous invitent pour la 2ème année consécutive à sa grande manifestation en direction du secteur de l'Economie Sociale & Solidaire, baptisée « Journée des Associations » qui se tiendra le **jeudi 27 août 2015** à la NORDEV à Saint Denis



Elle se déroulera Parc des expositions et centre de congrès Auguste Legros à **Saint Denis**

Au programme

- » 14h- Atelier : **Evolution de l'actualité législative et réglementaire**
: Etat des lieux - Accès aux subventions – Loi de Simplification pour les associations - Décret d'application de la Loi ESS sur les fusions, scissions et apports partiels d'actif dans les associations et fondations
- » 16H - Table Ronde : **Boostez votre politique de ressources**

Pour s'inscrire, c'est ici



Cliquez sur ce lien :

<http://www.linfo.re/la-reunion/societe/675849-l-association-une-entreprise-pas-comme-les-autres>

À l'occasion de la 2e Journée des Associations, 300 représentants se sont réunis ce jeudi à Saint-Denis.

A lire également

- Association
- Saint-Denis



Découverte macabre à St-Denis : nouvelle garde à vue



Didier Robert : "je n'ai rien à cacher, rien à me reprocher"

Tony et Anthony travaillent depuis plusieurs années au sein de Slamlakour. Pour eux, difficile de considérer l'association comme une entreprise.

"Voir la motivation des personnes, l'envie qu'elles ont d'apprendre que ce soit dans l'illettrisme ou peu importe. C'est ce sentiment de former un groupe, une famille. On est là, on bosse ensemble, il y a un grand dynamisme", explique Anthony Leger, salarié de l'association Slamlakour.

"J'aime bien ce lien entre l'association et une entreprise, car, comme une entreprise, il faut rendre des comptes, etc. Mais il y a aussi le côté sympathique de la chose où tout le monde se connaît et se fréquente. Il n'y pas chacun fait son travail de son côté", illustre Tony, autre salarié de l'association Slamlakour.

Les associations réunionnaises représentent 25 % des entreprises locales, 18 000 emplois, 130 000 bénévoles. Aujourd'hui, à l'occasion de la deuxième édition de la Journée des Associations, 300 représentants se sont rassemblés pour aborder l'aspect financier.

"Cette Journée des Associations n'existait pas à La Réunion.

La première édition a eu lieu en 2014. Il s'agissait pour nous de créer un espace où on pouvait enfin parler aux dirigeants d'association comme on parle à un chef d'entreprise. Et puis également démocratiser des sujets tels que la comptabilité ou la fiscalité", indique Marcelino Burel, président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (Croec) de La Réunion.